

Surveillance des prix
Monsieur Prix
Einsteinstrasse 2
3003 **BERNE**

Romainmôtier, le 12 octobre 2023

Demande de modification des tarifs liés aux déchets

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, le chapitre 45 (déchets) de la Commune de Romainmôtier-Envy n'est pas auto-financé.

Afin de remédier à la situation, la Municipalité souhaite modifier son règlement sur les déchets afin de se conformer aux directives fédérales en adaptant les tarifs au niveau des taxes forfaitaires et de la taxe causale (au poids).

D'après nos comptes, les charges sont d'env. CHF 120'000.-/an alors que les revenus sont de 70'000.-. Nous avons mené une réflexion pour diminuer les coûts, mais sans succès. Nous joignons donc à notre demande les calculs effectués afin de déterminer les nouveaux montants à appliquer.

Etant donné que cette augmentation représente une hausse importante pour les ménages, nous proposons de l'échelonner sur 4 années, à savoir :

Echelonnement forfait	2023	2024	2025	2026	2027
Adulte	66	79.5	93	106.5	120
Enfant, camping, RS	33	40	46.5	53	60
Entreprise	40	55	70	85	100

Echelonnement taxe causale	2023	2024	2025	2026	2027
Kg d'incinérable	0.6	0.73	0.85	0.98	1.1

Nous restons bien sûr à disposition pour tout renseignement ou document complémentaire.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic ~~La Bourse~~


M. Benoit ~~A. Jan~~

